



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## La Pologne : de la socialisation indirecte de l'agriculture à la reprise de la socialisation directe

M Alain Pouliquen

---

### Citer ce document / Cite this document :

Pouliquen Alain. La Pologne : de la socialisation indirecte de l'agriculture à la reprise de la socialisation directe. In: Économie rurale. N°112, 1976. Agriculture et développement socialiste. pp. 47-53;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1976.2412>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1976\\_num\\_112\\_1\\_2412](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1976_num_112_1_2412)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

### **Abstract**

Poland : From Indirect Socialization of Peasant Farming to a Return to Direct Socialization - The difficulties met by the People's Republic of Poland during its first attempt at the direct, large-scale socialization of peasant farming during the 1950's led to an original policy of intensification and of flexible relationships between farm'ng and the socialized sector of the economy in the 1960's. This policy attempts an indirect and partial socialization of individual farms.

In the 70's, the disadvantages and contradictions of this main method (greater need for productivity of labour, dangers of dislocation of family farming) made a return to direct socialization necessary, in very varied and progressive forms, but combined with the former method and integrated in an overall restructuring of this activity on the level of the « commune », the future socialist basic unit in country districts.

### **Résumé**

Les difficultés rencontrées, durant les années 50, par la Pologne Populaire, lors de sa première tentative de socialisation directe massive de l'agriculture paysanne, l'ont conduite, dans les années 60, à une politique originale d'intensification et de rapports souples entre elle et le secteur socialisé de l'économie. Cette politique amorce une socialisation indirecte et partielle des exploitations individuelles. Durant les années 70, les insuffisances et les contradictions de cette voie principale (impératif accru de productivité du travail, dangers d'éclatement de l'agriculture familiale imposent une reprise active de la socialisation directe, sous des formes très diversifiées et progressives, mais combinées avec la voie antérieure et intégrées dans une restructuration d'ensemble de l'activité à l'échelle de la commune, future unité socialiste de base à la campagne.

# LA POLOGNE :

## DE LA SOCIALISATION INDIRECTE DE L'AGRICULTURE A LA REPRISE DE LA SOCIALISATION DIRECTE

A. POULIQUEN

Chargé de recherches à l'INRA, Montpellier

Les difficultés rencontrées, durant les années 50, par la Pologne Populaire, lors de sa première tentative de socialisation directe massive de l'agriculture paysanne, l'ont conduite, dans les années 60, à une politique originale d'intensification et de rapports souples entre elle et le secteur socialisé de l'économie. Cette politique amorce une socialisation indirecte et partielle des exploitations individuelles.

Durant les années 70, les insuffisances et les contradictions de cette voie principale (impératif accru de productivité du travail, dangers d'éclatement de l'agriculture familiale imposent une reprise active de la socialisation directe, sous des formes très diversifiées et progressives, mais combinées avec la voie antérieure et intégrées dans une restructuration d'ensemble de l'activité à l'échelle de la commune, future unité socialiste de base à la campagne.

### Poland : From Indirect Socialization of Peasant Farming to a Return to Direct Socialization

*The difficulties met by the People's Republic of Poland during its first attempt at the direct, large-scale socialization of peasant farming during the 1950's led to an original policy of intensification and of flexible relationships between farming and the socialized sector of the economy in the 1960's. This policy attempts an indirect and partial socialization of individual farms.*

*In the 70's, the disadvantages and contradictions of this main method (greater need for productivity of labour, dangers of dislocation of family farming) made a return to direct socialization necessary, in very varied and progressive forms, but combined with the former method and integrated in an overall restructuration of this activity on the level of the « commune », the future socialist basic unit in country districts.*

De son histoire antérieure et d'une réforme agraire redistributrice des grandes propriétés féodales et capitalistes en 1944, la Pologne a hérité d'une agriculture composée, sur 8 % de la surface agricole (12 % en 1960 et 14,5 % en 1970), de fermes d'Etat et, sur le reste du territoire, de plus de 3 millions de petites et très petites exploitations familiales (1).

Nous ne pouvons pas ici (2) détailler les enseignements et explications de la période d'après-guerre (45-56), notamment des difficultés rencontrées par la tentative avortée (3) de socialisation directe massive de l'agriculture individuelle par les coopératives agricoles de production.

Certes la conception même de la formation et de la direction des coopératives, excessivement dirigiste et centralisée sur le plan politique, mécaniciste et uniforme sur le plan technique, est partiellement responsable de ces difficultés.

Mais surtout, la combinaison d'une stratégie d'industrialisation-reconstruction socialiste accélérée du pays impliquant une priorité aux grands investissements des secteurs de base (énergie, sidérurgie, transports et infrastruc-

tures diverses), avec le poids encore massif d'une agriculture au caractère « paysan » (familial, artisanal et autarcique), **très surpeuplée et morcellée**, imposait le passage initial par une phase prolongée de prélèvement **unilatéral** de ressources sur l'agriculture (4), sous forme de migration de travailleurs, partielle ou totale, de livraisons obligatoires à bas prix, **avant** toute tentative de restructuration agraire, même partielle et indirecte.

Par rapport à d'autres pays socialistes est-européens, l'originalité du cas polonais réside dans le fait que toute reprise massive de la socialisation directe ait dû **ensuite** être préparée, dans les années 60, par une longue **phase de coexistence active**, d'un type tout à fait nouveau et original, **entre l'agriculture individuelle et l'économie socialiste** :

(1) A cette époque, 88 % des exploitations ont moins de 10 ha et 62 % moins de 5 ha ; 48 % de la population active est agricole.

(2) Voir à ce sujet la bibliographie en fin d'article : [4], [7], [12], [16], [17], [21].

(3) L'extension maximale des coopératives était en 1955 de 9,2 % de la surface agricole : elle est retombée à 1,2 % en 1956.

(4) (Cf bibliographie (7), p. 8-15). Entre 1950 et 1960, environ 1,8 million de personnes migrent totalement vers les villes.

## I — LES ANNEES 60 : COEXISTENCE ACTIVE ET SOCIALISATION INDIRECTE

A partir de 1957 et dans les années 60, la priorité est donnée à l'augmentation de la production agricole individuelle commercialisable sur sa socialisation directe. Dans les conditions de la Pologne d'alors, les transformations de l'agriculture paysanne ont pour traits essentiels l'intensification de la production, l'assouplissement des modalités d'échange et leur emploi pour la socialisation indirecte.

### A — L'INTENSIFICATION PAR « ACTIVATION » DE LA FORCE DE TRAVAIL ET DES RESSOURCES « NATURELLES »

Plutôt que la productivité du travail effectif, l'intensification, c'est-à-dire l'**élévation de la production par hectare**, est recherchée, par une **utilisation plus intense et mieux dirigée des « réserves cachées »** de force de travail disponible et de ressources naturelles (terres, plantes et animaux). En effet, la main d'œuvre en place est alors encore surabondante et peu compressible, du fait d'un dynamisme démographique élevé (5) et de l'offre d'emplois non agricoles limitée par une croissance industrielle qui devient plus « intensive » (c'est-à-dire à base d'élévation de productivité). Pour cette raison et du fait des besoins d'équipement encore prioritaires de l'industrie, la **mécanisation** du travail agricole doit rester encore essentiellement limitée au secteur d'Etat.

Dans les fermes individuelles, cette intensification « labour-using et paysanne » est recherchée (6) par les moyens suivants, qui ne mettent que très partiellement en cause le caractère individuel de l'agriculture :

— développement plus que proportionnel des productions relativement utilisatrices du travail : lait, fruits et légumes, porcs... (7) ;

— allongement et intensification du cycle complexe de reproduction biologique (sol, plantes, animaux) de chaque ferme polyvalente par : développement des productions animales et fourragères, utilisation complémentaire de concentrés pour animaux, d'engrais et produits antiparasitaires chimiques, amélioration génétique des animaux et végétaux, mécanisation légère adaptée à la traction animale ;

— amélioration de l'infrastructure rurale collective : productive (adduction d'eau, voirie, transports et stockage, électricité, distribution, et parfois transformation des produits et moyens de productions, encadrement et formation technique...), financière, commerciale et sociale. Ceci s'effectue notamment dans le cadre des « cercles agricoles », associations agricoles d'entraide et de services communs à l'échelle du village, dans le cadre des coopératives d'épargne et de prêt, et des 2 300 petites coopératives polyvalentes d'approvisionnement et d'écoulement de « l'entraide paysanne » (8).

Ces dernières développent, sur des bases techniques artisanales ou manufacturières, et sociales de type coopératif, des circuits courts de collecte, transformation et distribution

alimentaire (boulangerie, abattage, charcuterie, beurrerie, fabrication de boissons, restaurants, mais aussi fabrication de composés pour animaux). En socialisant ainsi, à l'échelle locale, des opérations effectuées auparavant avec peu d'efficacité dans chaque ferme, elles permettent aux agriculteurs de consacrer plus de temps à l'intensification agricole, tout en satisfaisant mieux certains de leurs besoins finaux ou productifs, et partiellement leurs besoins en emplois complémentaires. C'est la même idée qui inspire une politique systématique d'encouragement à la production artisanale, par des coopératives et associations locales de types divers, de matériaux de construction, d'habitations, de vêtements et de meubles, d'infrastructures et services divers... (9).

Combiné avec les activités agricoles de subsistance, ce développement local de circuits courts et d'infrastructures para-agricoles diverses **abaisse le coût de reproduction de la force de travail agricole et des exploitations individuelles pour le secteur socialisé et industrialisé des villes** ; en même temps il améliore le revenu et les conditions de travail de la population agricole ; c'est la condition de son maintien dans les campagnes, et c'est donc un élément du coût.

Ces résultats sont également obtenus, pendant cette période, par un **développement considérable des emplois partiels non agricoles**, non seulement ruraux comme on l'a vu, mais également urbains. Ceci concerne tout particulièrement les zones de très petites exploitations proches des centres industriels (bassin de Haute Silésie, notamment) (10).

### B — L'ASSOUPPLISSEMENT DES MODALITES D'ECHANGE ET LEUR EMPLOI POUR LA SOCIALISATION INDIRECTE DE L'AGRICULTURE « PAYSANNE »

En amont et en aval des exploitations, l'amélioration des prix proposés aux agriculteurs et des conditions de prêts, et une plus grande abondance de moyens industriels, ont permis de passer des méthodes contraignantes et centralisées d'allocation de moyens rares et de livraisons obligatoires à bas prix, à un système de **rapports négociés** entre les fermes paysannes et le secteur centralement planifié. Ce passage a fourni une articulation plus efficace entre ces deux sphères, indispensable dans une perspective d'accroissement de leurs échanges, c'est-à-dire de leur intégration mutuelle.

Les besoins et aptitudes productives des 3,2 millions de petites fermes polyvalentes sont en effet trop complexes, dispersées spatialement, aléatoires et non différables (périssabilité des produits, impératifs climatiques et sanitaires...), pour être correctement perçus et pris en compte par une planification centrale, unilatéralement et directement définie et appliquée (11).

Ces mêmes raisons ont rendu techniquement et socialement nécessaire d'utiliser et de développer le vaste réseau

(5) En 1960, 40 % de la population est agricole; 52 % de la population vit dans les campagnes ; le taux de natalité est de 22 pour mille.

(6) A vrai dire, elle reste relativement modeste entre 1960 et 1970 (+ 30 % de production agricole finale, à prix constants pour toutes les productions)

(7) Cf bibliographie [1].

(8) Cf. bibliographie [5], [17], [18], [23], [24], [25].

(9) Ceci entraîne un développement relativement important de la population rurale non agricole (de 10 % environ de la population active totale à 25 % entre 1960 et 1970) et des petites villes qui comblent le vide préalable entre la ville et la campagne. Cf. [11].

(10) Cf. bibliographie [8]. 22,6 % des actifs agricoles en 1960, 35 % en 1970, trouvaient en dehors de l'agriculture leur source principale de revenu. Un autre tiers de ces actifs y trouvent un emploi secondaire en 1970, et le troisième tiers est agriculteur à plein temps.

(11) Cf. bibliographie [17].

des petites coopératives polyvalentes d'approvisionnement et d'écoulement de « l'entraide paysanne ». Techniquement elles sont les relais décentralisés nécessaires aux petites fermes pour la décontraction efficace de l'offre et de la demande de l'appareil agro-industriel et commercial centralisé, par l'intermédiaire des Unions Nationales et Régionales de coopératives. Socialement elles sont des organes de médiation décentralisés, adaptés à la recherche d'un compromis (au niveau des échanges) entre les orientations stratégiques du Plan Central, qui descendent par le canal des Unions, et les tendances spontanées de paysans incomplètement soumis à ce Plan, qui participent à la gestion et à l'orientation des coopératives et, à titre consultatif, à la préparation du Plan par l'intermédiaire des Unions (12).

La même recherche de compromis est manifeste dans la forme d'échange dominante, adoptée avec l'agriculture paysanne : le **contrat** (80 % des ventes socialisées actuelle-

ment ; 40 % en 1960). Le contrat remplace les livraisons obligatoires et les échanges privés antérieurs.

Promus et gérés par les coopératives rurales dans le cadre du Plan, les contrats sont attractifs pour les paysans, par leurs prix et par la sécurité d'écoulement et d'approvisionnement qu'ils apportent. Ils peuvent stimuler la spécialisation agricole.

Mais ce « compromis » sur les échanges est profondément dissymétrique : par lui passent les forces qui tendent, à **long terme**, à désintégrer le système complexe de production semi-autarcique de chaque ferme, en l'intégrant progressivement dans le système d'échange et de production socialisé, donc à le soumettre davantage au Plan.

C'est pourquoi on a pu qualifier cette politique, mise en place après le tournant de 56, de « **socialisation indirecte** » de l'agriculture individuelle (cf. bibliographie [14]).

## II — LES ANNEES 70 : LIMITES ET INSUFFISANCES DE LA SOCIALISATION INDIRECTE LES DETERMINANTS D'UNE REPRISE PARTIELLE ET PROGRESSIVE DE LA SOCIALISATION DIRECTE

Compte tenu de certaines transformations socio-économiques globales, cette politique tend à créer, dans les années 70, des conditions qui vont permettre et imposer sa correction, par une reprise partielle, progressive et multiforme de la socialisation agraire directe.

### A — NECESSITE ACCRUE D'AMELIORER LA PRODUCTIVITE ET LES CONDITIONS DU TRAVAIL AGRICOLE

1. Le ralentissement démographique (13), le caractère plus attractif et abondant de l'offre d'emplois non agricoles, lié au degré d'industrialisation atteint par le pays, conduisent depuis quelques années à une **régression significative de l'emploi agricole** dont l'accélération est prévue à partir de 1980 (14). Ceci s'effectue essentiellement par le non remplacement des retraités et, dans les exploitations à temps partiel, par une réduction relative du temps et de l'argent consacrés à l'agriculture, au profit des autres activités (cf. biblio. [8]).

2. La politique de « socialisation indirecte », par le développement de la production commercialisée, du commerce de détail à la campagne, la fourniture de moyens industriels d'intensification (engrais, énergie, aliments composés, phytosanitaires...), a **accru notablement le degré d'insertion des exploitations individuelles dans les échanges monétaires avec le secteur industriel et urbain** socialisé, en aval (40 à 60 %) puis en amont. Il en résulte que le retard de la productivité du travail paysan pèse désormais plus complètement sur ce secteur, sous forme de rapports de prix qui lui sont défavorables, de subventions, d'intérêts bonifiés (2 à 4 %), etc. L'agriculture individuelle passe donc progressivement du statut de source d'accumulation pour l'industrie à la situation inverse (cf. [7] pp. 95-102). Au contraire l'autarcie antérieure permettait la vente à bas prix d'un surplus ayant engagé peu de dépenses monétaires (livraisons obligatoires, qui n'ont été totalement supprimées qu'en 1972 pour les céréales, les pommes de terre et les porcs).

(12) Cf. [18], [19], [25].

(13) Taux de croissance démographique : 1.5 % en 1960 ; entre 0.8 et 1 % depuis 1970.

(14) De 1975 à 1980 environ 6 à 800 000 personnes quitteront l'agriculture. En 1990 la population active agricole devrait avoir diminué de moitié. Cf. bibliographie [7].

3. Les événements de 1970 ont montré qu'on ne pouvait pas répercuter **brutalement les hausses de prix agricoles au niveau du commerce alimentaire**.

De plus une hausse aussi brutale des salaires était interdite par ses implications inflationnistes, dangereuses pour le commerce extérieur. Le pourcentage encore très élevé (40 %) des dépenses alimentaires dans les dépenses de consommation individuelle confère par ailleurs une importance stratégique à la productivité du travail agricole, dont le retard implique donc des subventions considérables à l'industrie et au commerce alimentaires. Plusieurs prix de détail sont au même niveau que les prix à la production, ce qui comporte des inconvénients sérieux (mise en cause des circuits courts, dépendance financière totale des entreprises alimentaires) (15).

4. Un soutien financier multiforme de la production agricole est d'autant plus nécessaire que **la demande alimentaire connaît, depuis 1970, une expansion rapide** qui résulte du gonflement des revenus distribués (+ 38 % en 4 ans), d'une forte élasticité — revenu des dépenses alimentaires (0,54) et des exigences de l'exportation alimentaire : il faut rembourser au moins les importations fourragères accrues (céréales, tourteaux). Ainsi a-t-on, après 1970, relevé les prix de la viande et du lait de 30 %, ce qui a provoqué une véritable « explosion » de la production porcine (+ 60 % de 70 à 74) et une croissance de 30 % des productions bovines. La spécialisation « animale » accrue qui en résulte pour l'agriculture polonaise ne peut que renforcer l'exigence de compétitivité internationale, donc de productivité du travail (tensions croissantes sur les marchés mondiaux des céréales et des tourteaux de protéagineux).

5. Ces soutiens coûteux répondent également (mais imparfaitement) à **l'exigence croissante de parité** des jeunes agriculteurs. Objectif socio-politique intrinsèque, celle-ci concerne le revenu mais aussi et de plus en plus les conditions de vie et de travail : caractère prolongé (de 15 à 17 heures, cf. biblio. [3], dans les fermes individuelles), isolé et astreignant, pénible et peu qualifié du travail paysan.

(15) Le dernier congrès du Parti (1975) laisse prévoir des hausses substantielles prochaines des prix alimentaires.

La sanction d'une insuffisante prise en compte de ce double impératif, dans les conditions des années 70, est déjà un exode agricole localement trop brutal, c'est-à-dire imposant des coûts élevés de restructuration agraire et/ou une extensification résultant du vieillissement des agriculteurs ou du dégageant progressif des agriculteurs à temps partiel de leur activité agricole (cf. [8]).

L'ensemble de ces coûts globaux de soutien ou de restructuration de l'agriculture est le signe d'une contradiction entre le retard croissant de la productivité (16) et des conditions du travail « paysan », et les impératifs de développement global, d'élévation du niveau de vie, et de parité de l'ensemble de la population.

## B — NECESSITE D'UN NOUVEAU TYPE D'INTENSIFICATION PAR CONCENTRATION-SPECIALISATION PARTIELLE DE L'AGRICULTURE INDIVIDUELLE

Pourtant les réserves encore importantes de main-d'œuvre sous-utilisées dans les campagnes (17), dont témoigne une densité encore élevée d'actifs agricoles (18), **interdisent de corriger ce retard par une généralisation brutale des formes d'organisation socio-techniques les plus avancées** (mécanisation et collectivisation intégrales), dont le degré d'industrialisation actuel fournit de plus en plus les moyens.

**Le saupoudrage** uniforme et continu des moyens industriels de la productivité (notamment les machines) dans l'ensemble innombrable des micro-exploitations polyvalentes n'est pas non plus (et de moins en moins) praticable, pour les raisons suivantes :

1 - **Economies d'échelle internes** : l'indivisibilité des machines et équipements rationnels pousse à la concentration de la production dans un petit nombre d'ateliers spécialisés de taille suffisante (cf. [7] p. 137). L'expérience des cercles agricoles (cf. [23]) montre la difficulté de partager efficacement l'emploi d'une machine entre un nombre important de petites fermes non spécialisées.

2 - **Economies d'échelle externes** : la formation de ce type d'atelier et leur intégration verticale sont aussi appelés par les exigences techniques croissantes (régularité, homogénéité et concentration de l'offre) des filières agro-alimentaires approvisionnant les villes, de plus en plus industrialisées, concentrées, spécialisées et verticalement coordonnées.

On observe d'ailleurs une **tendance à la verticalisation du système agro-alimentaire**, et, corrélativement, une amorce de spécialisation des exploitations, durant les années 60.

● Concentration croissante des unités de transformation industrielles sous la pression du progrès technique et de l'urbanisation (cf. [10]).

● Pouvoirs de gestion et de coordination accrus aux trusts, unions industrielles de branches (cf. [10]).

● Dans le système des coopératives d'« entraide paysanne », on transfère les fonctions secondaires de commerce de gros, de transport, de stockage, de réparation..., à mesure

(16) Entre 70 et 74, elle a progressé annuellement de 5,6 % dans les secteurs non agricoles et de 2,3 % dans l'agriculture (valeur ajoutée par travailleur à prix constants). En 1974 elle n'atteint plus en agriculture que 28 % de celle des autres secteurs (62 % en 1950). Cf. bibliographie [7], [14].

(17) Selon [3], 65 % des exploitations disposent de réserves sous utilisées.

(18) 28 travailleurs sur 100 ha actuellement. (Cf. bibliographie [7]).

de leur concentration technique, à des Unions Régionales de coopératives et à des associations spécialisées (cf. [25]) plus étroitement liées à l'agro-industrie d'Etat que les coopératives de base. A long terme le rôle de ces dernières, en tant que médiateurs locaux polyvalents, est d'ailleurs logiquement réduit par la verticalisation agro-alimentaire (19).

● Renforcement relatif de deux réseaux de coopératives rurales spécialisées : laitières et « horticoles » (fruits et légumes) (cf. [18], [19], [26]). Ces coopératives, nettement plus concentrées à la base que les coopératives d'« entraide paysanne », intègrent par contrats les ateliers correspondants, les approvisionnent en moyens spécialisés (plants et semences, animaux sélectionnés, tanks de réfrigération, conseils techniques...), collectent, transforment et, de plus en plus, distribuent leurs produits. Elles ont un quasi-monopole de fait de ces opérations, et, fait significatif, suscitent en face d'elles la formation de « groupements de producteurs » spécialisés, structure nécessaire de participation à l'organisation de l'offre et à la vulgarisation.

● **Au niveau agricole la spécialisation, encore très peu avancée en moyenne, a nettement progressé** (cf. [6]), notamment par développement des bassins périurbains maraîchers et (à un moindre degré) laitiers, ou des plantes industrielles à proximité des usines de transformation (betteraves à sucre surtout), mais aussi en fonction de la taille des exploitations, donc des possibilités de mécanisation et d'emploi (du moins dans les exploitations individuelles). Par taille décroissante, cette tendance concerne les céréales, la viande bovine, le lait, les porcs, les œufs. Compte tenu des différences interrégionales de distribution de tailles, il s'agit en même temps d'une tendance à la spécialisation régionale (dans le même ordre : Nord et Ouest, Centre, Centre-Est, Sud-Est, ce qui est favorable à la « verticalisation »). Il faut enfin noter un progrès de la division du travail entre fermes individuelles et unités collectives (fermes d'Etat et coopératives), dont la place s'accroît dans des productions comme la viande bovine (engraissement), les céréales, les pommes de terre, les semences (cf. [17]).

Au total, pour le moment, les autorités ne peuvent engager **qu'une partie** de l'agriculture individuelle dans la formation d'ateliers concentrés, mécanisés, intégrés verticalement et productifs, nécessaires pour l'alimentation à bas prix des villes et pour l'exportation. Autrement dit, il faut désormais **distinguer** cette nouvelle voie d'intensification de l'**intensification « paysanne »** et labour-using déjà engagée auparavant.

## C — NECESSITE DE COMBINER LES DEUX VOIES D'INTENSIFICATION

Mais les autorités polonaises doivent alors éviter le risque accru d'un éclatement cumulatif entre deux types d'exploitations individuelles, de plus en plus **séparées et opposées**, suivant un processus bien connu à l'Ouest (20), qui serait le suivant :

Les exploitations les mieux placées par leur taille, la jeunesse et la compétence de l'agriculteur, accaparaient **l'ensemble des moyens de développement**, des services productifs et socio-culturels et des circuits de commercialisation urbaine, amélioreraient leur revenu et leurs condi-

(19) Selon [2], une exploitation statistique moyenne réunit 20 activités différentes.

(20) Notamment dans des régions où la pénétration capitaliste agro-alimentaire est tardive, comme la Bretagne.

tions de travail. Les autres seraient refoulées dans le repli autarcique, la marginalisation, l'appauvrissement et l'exode agricole brutal : à la limite cela pourrait conduire à l'extension ou à l'abandon de certaines zones excentrées ; donc à des coûts de restructuration élevés.

Inacceptable d'un point de vue socio-politique pour la Pologne, un tel processus serait, de plus, un facteur de gaspillage humain et matériel considérable. La seule façon de l'éviter est de continuer à soutenir la première voie d'intensification en la **combinant avec la deuxième par une division des tâches appropriées et évolutives** : il faut pour cela continuer à lui offrir les moyens d'« activer » les ressources locales, sur des bases semi-artisanales, ce qui permet d'améliorer les conditions de vie et le revenu de l'ensemble de la population rurale, à un coût monétaire peu élevé, et, ainsi, d'abaisser le coût monétaire de reproduction de la force de travail engagée dans la seconde voie, tout en fournissant aux circuits agro-alimentaires intégrés une « réserve contre aléatoire » nécessaire.

#### D — NECESSITE D'UNE REPRISE DE LA SOCIALISATION DIRECTE, MULTIFORME ET PROGRESSIVE

Il s'agit donc de corriger, de rééquilibrer le schéma d'intégration verticale qui tend à désintégrer l'économie paysanne, par une **intégration horizontale** qui en reconstitue l'unité à une échelle plus large que la ferme indivi-

duelle ou le village (21). Mais ceci correspond nécessairement à une reprise de la socialisation directe, car les fermes individuelles polonaises sont généralement trop exigües (22) et leur rythme de concentration est trop lent (23) pour servir de cadre à un ou plusieurs ateliers de taille techniquement satisfaisante et, à fortiori, à la combinaison de ces ateliers avec des productions de subsistance multiples.

Les formes de socialisation directe, en cours de développement, sont par ailleurs, comme on va le voir, **très progressives** et **diversifiées**, pour tenir compte de la variété des conditions locales, des caractères techniques des productions, et des fonctions et niveaux de la socialisation. Celle-ci ne vise pas seulement à permettre la constitution d'ateliers mécanisés collectifs, mais aussi à coordonner plusieurs unités intensives différemment spécialisées, à coordonner leur formation et leur fonctionnement avec les « restes d'économie paysanne », à coordonner l'ensemble des services, productifs ou non... Certaines de ces coordinations doivent s'effectuer à un niveau local ou micro-régional, compte tenu de l'étroitesse des interdépendances qui subsistent entre ces éléments désormais distincts de l'économie rurale. Citons, par exemple, le problème de la liaison des bovins avec leur base fourragère, des naisseurs avec les engraisseurs, de la circulation des hommes et machines entre unités diversement spécialisées, les contraintes de rotation, etc...

### III — FORMES ACTUELLES DE LA REPRISE DE LA SOCIALISATION DIRECTE

#### 1. — L'EXTENSION DES FERMES D'ETAT

Le traumatisme laissé chez les paysans par les difficultés des coopératives agricoles de production des années 50 (24), contribue à expliquer que l'extension en surface du secteur socialisé se soit réalisée depuis principalement par la récupération, par les fermes d'Etat, des terres individuelles sans successeur. Ces fermes d'Etat utilisent 12 % de la surface agricole en 1960, 14 % en 1970 et, en 1974 : 17 % (24). L'accélération de cette progression est prévue après 1980 (cf. [20]).

C'est là une voie de socialisation qui résout radicalement les problèmes de productivité et de conditions du travail agricole, mais à un coût en capital particulièrement élevé, non seulement à cause d'une mécanisation poussée, mais aussi parce que c'est une terre sans hommes et pratiquement sans moyens de production que l'Etat récupère (cf. [7]). C'est pourquoi, cette voie concerne essentiellement des terres libérées à proximité de fermes d'Etat existantes. Ce secteur s'est donc surtout étendu là où il occupait au départ une part importante de la superficie agricole (Nord et Ouest). Le renforcement de cette disparité inter-régionale des formes de socialisation est prévu jusqu'en 1990 (cf. [20]).

Dans les cas extrêmes d'hégémonie du secteur étatique et d'abandon de fermes individuelles, une forme d'avenir, expérimentée notamment à Ketrzyn (Nord Est) (cf. [27]), est le **combinat agro-industriel, ou industriel-agricole**, intégrant toutes les activités agricoles et rurales d'un vaste territoire (20 000 à 80 000 hectares).

Ailleurs la « quasi-intégration contractuelle » de fermes individuelles voisines est également une voie d'absorption progressive, et donc moins coûteuse que l'extension directe (cf. [7]). Mais elle est freinée par les disparités de statut socio-économique entre paysans et salariés de l'Etat (25).

#### 2 — LES COOPERATIVES AGRICOLES DE PRODUCTION

Leur surface est encore faible (1,5 %) mais croît désormais à un taux nettement supérieur à celui du secteur d'Etat (3,3 % par an). Leurs résultats socio-économiques très positifs, l'assouplissement récent de leurs statuts (relance des coopératives de « degré inférieur » ; abaissement à cinq du nombre minimal de familles membres) rendent désormais cette forme très attractive pour les jeunes agriculteurs (cf. [47]). Leur combinaison ateliers collectifs - lopins individuels, leur autonomie en font bien des outils efficaces de restructuration progressive.

3 — On encourage depuis 1972, la formation de **petits groupes d'exploitations**, analogues aux GAEC français, associant un ou plusieurs ateliers de production de leurs membres. On rencontre notamment beaucoup de petits vergers, étables ou porcheries collectives... (cf. [4]) (26).

4 — **Les cercles agricoles** sont des associations de villages (repreant une tradition ancienne) pour les services mécaniques et agro-chimiques, la construction de bâtiments,

(23) Du moins jusqu'en 1980. Ensuite son accélération est prévue. (Cf. [7]).

(24) Soit + 100 000 hectares par an environ.

(25) « En 1974 1 860 fermes d'Etat ont signé des accords de coopération avec environ 50 000 paysans privés. C'est fort peu » (Le Monde - 10-12-75).

(26) 6 à 7 000 groupes, rassemblant 25 000 agriculteurs existent actuellement.

(21) C'est ce que réalisent d'autres pays socialistes, dans le cadre de grandes coopératives agricoles de production.

(22) La taille moyenne des exploitations de plus de deux ha est de 5,3 ha.

la vulgarisation. Les perspectives de « tractorisation » et de mécanisation accrues (27) ne peuvent qu'accroître beaucoup leur rôle futur, malgré la récente tendance des fermes moyennes à s'équiper individuellement (cf. [7]).

5 — **Les fermes collectives de cercles** regroupent des terres sans successeurs et les font travailler, par des salariés auxquels on vient de donner le statut d'association de travailleurs non propriétaires. Cela permet souvent aux membres du cercle de créer un atelier complémentaire de leurs exploitations (engraissement de porcs ou de taurillons par exemple). Leur croissance rapide actuelle et prévue est bien l'indice du problème des successions sans candidat : elles occupent déjà en 1974 0,8 % de la surface agricole (cf. [7]).

6 — **Les communes rurales pôles de coordination et de socialisation progressive de l'ensemble de l'activité agricole et rurale à l'échelle communale.**

La réforme administrative de 1972 élargit l'unité administrative de base, la commune, dont le territoire est multiplié par 2,5, et supprime l'unité d'intermédiaire supérieur, le district. Ce territoire (8 000 hectares agricoles en moyenne) correspond à la zone d'action d'une coopérative polyvalente d'approvisionnement et d'écoulement et d'une coopérative d'épargne et de prêt. Celle-ci a reçu des attributions accrues,

---

(27) L'équipement des fermes individuelles en tracteurs est encore très faible (1,8 tracteurs et... quinze chevaux sur 100 hectares), de même que l'équipement en machines de récolte automotrice.

en matière de crédit, pour les investissements des fermes individuelles (auparavant distribués par la Banque d'Etat).

A la tête de cette unité complexe, le **chef de commune** dispose de pouvoirs étendus de coordination de l'ensemble des coopératives et associations de son territoire et de planification micro-régionale. Nommé par l'Etat, il est conseillé et contrôlé par l'Assemblée Populaire Communale (Conseil Municipal) et aidé par une solide équipe de techniciens.

Pour mieux coordonner les cercles agricoles, l'emploi des techniciens et du gros matériel, les traitements agro-chimiques et la production de matériaux de construction..., on a suscité depuis 1972 la création de **coopératives communales de cercles agricoles**.

Dans l'esprit des responsables polonais, l'ensemble de ce dispositif administratif et coopératif communal est bien l'outil nécessaire d'un **développement micro-régional intégré** et, à terme, de la **réalisation d'une activité communale totalement socialisée**, grâce à l'extension et à l'approfondissement de la coopération et de la coordination des unités composantes (cf. [22] et [7]).

Les prévisions d'exode agricole accéléré, à partir de 1980, rendent désormais probable la réalisation de ce schéma, dans les zones où dominent les exploitations individuelles. Dans les autres, une ferme d'Etat ou une grande coopérative de production réalisera directement cette intégration communale.

## BIBLIOGRAPHIE

- 1 - Annuaire Statistique de la Pologne 1974. Office Central Central de Statistique, Varsovie, 1974.
- 2 - BAJAN K. - Structure, concentration et planification du secteur agro-alimentaire Ronéo SFER, Versailles 1975. Economie Rurale, n° 111, janvier-février 1976 p. Colloque de Montpellier.
- 3 - BAJAN K. - Egalisation des conditions de vie entre la ville et la campagne en Pologne. SFER, Colloque de Montpellier 1975. Economie rurale, n° 111, janvier-février 1976, p.
- 4 - CIEPIELEWSKA M. - Coopération agricole de production en Pologne. Communauté, 1975, Paris.
- 5 - COUSSY J. - Les coopératives d'épargne et de prêts et la planification polonaise. Communauté, 1975, Paris.
- 6 - DABROWSKI P.H. - Les changements dans les années 60-70 du niveau et de la structure de la production agricole commercialisée des exploitations paysannes. Académie des Sciences, Varsovie, 1974.
- 7 - GROCHOWSKI., WOS A. - Adjustment Issues in Polish Agriculture. Institut d'Economie Agricole, Varsovie, 1975.
- 8 - GRZESZCZAK J. - Le rôle de l'industrie dans les processus de la modernisation des campagnes et de l'agriculture. Académie des Sciences, Varsovie, 1975.
- 9 - HERRER W. - La planification socialiste et l'agriculture. Ronéo, IAM Montpellier, 1974-75.
- 10 - KAMINSKI W. - Tendances récentes des industries alimentaires en Pologne. Economie Rurale, n° 83, 1970.
- 11 - KOWALAK T. - Les coopératives et le progrès économique et social dans les villes. Nations Unies, New York, 1973.
- 12 - LACOMBE P. - Les paysans et la société Polonaise. Ronéo INRA, Montpellier, 1975.
- 13 - MARCZEWSKI J. - Crise de la planification socialiste ? PUF, Paris, 1973.
- 14 - MIESZCZANKOWSKI M. - Indirect Planning in the Polish Agriculture. CESES, Milan, 1975.
- 15 - PETER W. - Problèmes de la campagne et de l'agriculture dans la voïevodie de Bialystock. Académie des Sciences, Varsovie, 1974.
- 16 - POULIQUEN A. - Les coopératives rurales et la socialisation des campagnes polonaises. INRA Economie, Montpellier, 1975.
- 17 - POULIQUEN A. - Le renversement de la politique agricole polonaise et ses conséquences sur les formes du développement coopératif. Communauté, Paris, 1975.
- 18 - ROMANOWSKI T. - La coopération polonaise d'approvisionnement et d'écoulement. Centrale agricole des Coopératives « Entraide paysanne », Varsovie, 1972, 67 p.
- 19 - STRUZEK B. - Problèmes d'imbrication des activités coopératives horizontales et verticales. Communauté, Paris, 1975.
- 20 - SZEMBERG A. - Les tendances actuelles des changements dans la structure des exploitations agricoles Polonaises. Académie des Sciences, Varsovie, 1974.
- 21 - TEPICHT J. - Le paysan Polonais. Armand Colin, Paris, 1974.
- 22 - TOMCZAK F. - Le rôle des coopératives agricoles dans la création et le développement de centres économiques et sociaux micro-régionaux. Nations-Unies, New York, 1973.
- 23 - Union Centrale des Cercles Agricoles. Les Cercles Agricoles en Pologne. Varsovie, 1972.
- 24 - Union Centrale des Coopératives d'Epargne et de Prêt « Les C.E.P. en Pologne », Varsovie, 1972.
- 25 - Union Centrale des Coopératives Entraide Paysanne : L'autogestion dans la coopération rurale polonaise. Varsovie, 1972.
- 26 - Union Centrale des Coopératives Laitières. Dairy Co-operative Industry in Poland. Varsovie, 1972.